



Réunion du Conseil d'établissement

9 avril 2024 – 18h00

Procès verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée par le Président à 18h10.

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Vanessa Houle se propose comme secrétaire.

Christian Côté seconde.

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

MEMBRES DU PERSONNEL : sont présentes Vanessa Houle TES et Marjorie Bouffard psychoéducatrice ainsi que Mireille Langlois Directrice.

MEMBRES PARENTS : sont présents Christian Côté (Président d'assemblée), Karim Roukoz, Mouna Andraos.

MEMBRES ABSENTS : sont absents Isabelle Gélinas responsable du SDG, Nathalie Petit enseignante, Marie-Philippe Neault enseignante, Amina Boumghar (parent) et Renaud Clément (parent et vice-président).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Marjorie Bouffard.

Karim Roukoz seconde.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 février 2024

Vanessa Houle propose l'adoption du procès-verbal du 6 février.

Karim Roukoz seconde.

6. Suivi aux procès-verbaux s'il y a lieu

Mme Langlois revient sur les dossiers abordés lors du dernier CÉ en février. Le point « temps alloué aux écrans » sera présenté aux enseignants prochainement.

Concernant la semaine de la prévention de la violence, Marjorie Bouffard annonce son report à une date ultérieure afin de bien organiser la logistique et la coordination pour l'évènement. La date sera communiquée lorsque possible.

En annexe du présent procès-verbal (PV) sera présenté l'ajustement sur la politique linguistique en lien avec le dernier PV.

7. Période réservée au public

Aucun public n'est présent pour la rencontre.

8. Paroles au membre représentant au Comité de Parents

Aucun membre représentant du Comité n'est présent pour la rencontre.

9. Parole à la Fondation de l'école La Mennais

Mouna Andraos revient sur les différentes ventes de collation qui ont eu lieu dans les dernières semaines. Bien que les chiffres ne soient pas encore sortis sur les ventes, les levées de fonds se sont bien déroulées.

Les efforts sont maintenant dirigés vers la Kermesse qui aura lieu le 15 juin 2024.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

10. Parole au comité usagers du SDG

Aucune personne du comité n'est présente.

DOSSIERS D'INFORMATION

11. École La Mennais informations diverses (prévisions organisation scolaire et autres infos au besoin)

Mireille Langlois confirme qu'il n'y aura pas de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 24-25 à ce jour.

| Précolaire | Primaire | Adaptation scolaire |
|---|--|--|
| Pas de maternelle 4 ans à ce jour 2 classes de maternelles 5 ans | 1 classe de 1 ^{ère} année 1 classe de 2 ^e année 1 classe de 1 ^e -2 ^e années 1 classe de 3 ^e année 1 classe de 3 ^e -4 ^e années 1 classe de 4 ^e année 1 classe de 5 ^e année 1 classe de 6 ^e année | 3 classes AMPLI pour couvrir de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année primaire + 1 orthopédagogue |

Mireille Langlois informe qu'il y aura des travaux à l'école cet été en lien avec le chauffage afin de régler le problème de bruit des calorifères et d'offrir une meilleure régulation de la température dans les classes. Des experts viennent actuellement analyser les travaux à réaliser.

12. Tableau de mesures budgétaires (celles transférables d'une année à l'autre et d'autres non- transférables)

Mireille Langlois prend la parole pour donner plus d'informations sur les dépenses réalisées selon les différents fonds budgétaires.

Sorties scolaires : plusieurs sont à venir dans les prochains mois.

Volet Parent : rencontre de transition maternelle -1^{ère} année à planifier éventuellement avant la rentrée 24-25. L'idée de mettre la rencontre comme « obligatoire » est discutée par les membres du CÉ.

Volet À l'école on bouge : Dépenses en lien avec l'achat de matériel sportif.

Volet Aide alimentaire : l'école continue d'offrir des collations aux élèves et aux élèves qui fréquentent le SDG.

Invest. Soutien persévérance : un vélo-pupitre a été acheté cette année en lien avec cette mesure.

Tutorat et plan de rattrapage : 26 165\$ secteur régulier et 1 495\$ secteur adaptation scolaire ont été dépensés. Environ 27 000\$ ont été investis dans le plan de rattrapage au total jusqu'à maintenant. Mireille Langlois partage la rétroaction des enseignantes ayant bénéficié du co-enseignement ; les élèves sont plus réceptifs et disponibles aux apprentissages grâce à la présence de deux adultes en classe.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Christian Côté demande si la mesure sera poursuivie en septembre. Mme Langlois explique qu'il n'y a pas précision à cet effet à ce jour.

Mesure soutien EHDA : portion prise pour payer l'orthopédagogue pour 23-24.

Matériel durable : investissement pour des pupitres destinés aux 6^e années fait cette année.

13. Budget prévision salarial 24-25 (services à l'élève) (voir point 19)

Pour 24-25, en raison d'une baisse du budget-école venant de la CSSDM pour le services aux élèves, 1 journée de psychoéducation sera enlevée rendant le service à 3 jours par semaine. Les besoins, priorités et mandat du service de psychoéducation seront ré-évalués en début d'année prochaine.

14. Service de garde (informations et suivi s'il y a lieu)

Étant donnée l'absence d'Isabelle Gélinas, responsable du SDG, nous passons au point suivant.

15. Suivi code de vie; discussion, si besoin

Christian Côté suggère de mettre un règlement concernant la favorisation de l'utilisation de la langue française ainsi que pour l'égalité du traitement garçon/fille dans le code de vie de l'école. Également, il a été discuté de l'ajout d'un règlement sur l'utilisation des écrans en guise de guide pour les parents au code de vie.

Une discussion sur l'inclusion à l'école a eu lieu et le soccer a été amené comme exemple concret vécu par les élèves de l'école. Mireille Langlois informe les membres que l'ajout de règlements ou mentions à l'agenda doit être fait avant la fin mai en raison de la date de commande de l'agenda 24-25.

Il est entendu que la proposition d'ajout de règlements sur la langue, l'inclusion et l'utilisation des écrans sera présentée au personnel de l'école prochainement.

16. Suivi démarche projet éducatif (choix du ou des moyens, 8 avril 2024)

Le projet éducatif a été approuvé en juin 2023. Mireille Langlois donne des détails sur l'évolution de la démarche réalisée hier par le personnel de l'école.

Chaque cycle a identifié une pratique recommandée et un moyen pour concerter les actions en lien avec le projet éducatif.

Préscolaire : pratique sélectionnée : Intervenir en prévention des difficultés des élèves vulnérables en lecture et en écriture.

Moyen : Utiliser de façon régulière différents dispositifs de lecture (lecture enrichie partagée, lecture indiciaire).

Primaire

1^{er} cycle : pratique sélectionnée : Enseigner un vocabulaire riche spécifique et varié. (3.12)

Moyen : Les enseignants enseignent directement le vocabulaire selon sa forme, son sens et son utilisation et proposent des activités de consolidation et de réinvestissements afin que les élèves soient en mesure d'en retenir la signification pour qu'ils utilisent le vocabulaire enseigné.

2^e cycle : pratique sélectionnée : Planifier des situations d'apprentissage variées, authentiques et signifiantes. (3.10)

Moyen : Les enseignant.e.s proposent des tâches d'écriture reflétant des situations réelles de communication (destinataire, intention d'écriture, publication, etc.).

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

3^e cycle : pratique sélectionnée : Enseigner de façon explicite les stratégies cognitives et métacognitives afin de les réinvestir quotidiennement en lecture, en écriture et en communication orale. (3.08)

Moyen : Les enseignants connaissent et utilisent les principes de l'enseignement explicite.

Mme Langlois précise que les moyens seront ajustés pour mieux répondre à l'objectif si besoin.

17. Discussion sur un chandail-école possible pour tous (fournitures scolaires) / sport /cours éducation physique/ manche courte et longue/ unisexe (suggestion de la direction)

Mireille Langlois lance l'idée d'offrir un chandail-école non-obligatoire. Cela favoriserait le sentiment d'appartenance en plus de permettre une tenue adéquate pour les cours d'éducation physique. L'idée est discutée par les membres du CÉ.

Le 3^e cycle serait à cibler pour le chandail. Mireille Langlois propose de faire un sondage aux parents des élèves du 3^e cycle pour évaluer l'intérêt du projet.

Karim Roukez demande à la Direction s'il y a une possibilité de réduire le coût du chandail pour les familles défavorisées. Elle se montre ouverte et confiante que le coût du chandail sera abordable et elle s'engage à s'informer des soumissions pour ce projet.

DOSSIERS DE DÉCISION

18. Grille-matières et temps alloué aux spécialistes 24-25

Modification à partir de septembre 2024, le cours *Éthique et culture religieuse* deviendra *Culture et citoyenneté québécoise*.

Aussi, le temps alloué à l'anglais au 3^e cycle sera coupé de 15 minutes pour l'ajouter à l'éducation physique. Pour les autres cycles, les matières restent dans le *statu quo*.

Christian Côté demande à Mme Langlois si le CÉ, dans l'application de son pouvoir, peut modifier le temps alloué à chaque matière (autre que français et mathématique) selon les priorités souhaitées par les membres. Elle s'engage à faire les vérifications à ce sujet.

Christian Côté demande également à Mme Langlois si à l'avenir, la grille-matière puisse être envoyée et décortiquée à l'avance afin de permettre aux membres de prendre une décision plus éclairée sur ce point.

La directrice répond que la grille-matières est revue à chaque année au printemps et que les enseignants en discutent d'abord et ensuite la soumettent à la direction qui doit en faire part au CÉ et que celui doit l'approuver ou non.

La réflexion quant aux minutes par matières peut se faire pendant l'année sans attendre la version à approuver à chaque printemps. Cela peut être une démarche réflexive basée sur des éléments que le CÉ trouve importants et dont il veut amener à l'attention des enseignants de l'école.

La grille-matière 24-25 est approuvée de manière unanime par les membres du CÉ.

19. Suivi des formations pour les membres du CÉ.

Le Président fait un court sondage pour prendre le pouls des formations suivies par les membres du CÉ.

20. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école = Sorties scolaires (1 min) Approuve la programmation (LIP art. 87)

À venir :

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

<http://la-mennais.csdm.ca>

Musée Redpath pour le groupe 604 (+ 2 élèves de 5^e année du 503) le 25 avril 2024. La sortie est approuvée par les membres du CÉ à l'unanimité.

21. Varia

- I. Mouna Andraos demande à la Direction s'il y a une ouverture pour que la Fondation de l'école planifie et/ou organise le projet de marquage au sol dans la cour. Elle s'engage à faire les vérifications à ce sujet.
- II. Mouna Andraos demande également à la Direction des nouvelles du projet bibliothèque. Le comité Réno-biblio (enseignantes volontaires et direction) a été créé et a tenu une première rencontre pour collecter et partager les idées en lien avec le projet. Ainsi plusieurs étapes seront envisagées, une à la fois. D'autres acteurs participeront au fur et à mesure des besoins. Nous vous tiendrons informés de ce beau projet qui s'étalera probablement sur plus d'une année.

22. Prochaine rencontre mardi 4 juin 2024 à 18h00

23. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée par le Président à 20h52.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.